

diagnostic

du Contrat d'Objectifs Emploi-Formation Rhône-Alpes

Mai 2009

Activité du spectacle en Rhône-Alpes

Les actifs du spectacle

Les intermittents du spectacle
Les professionnels du spectacle inscrits à l'ANPE
Les intermittents du spectacle, indemnisés au titre des annexes 8 et 10
Les salariés permanents du privé
Les salariés permanents du public



L'activité du spectacle

Les établissements en activité
Les établissements employeurs
Les employeurs d'intermittents du spectacle
> Guso / Garp CNCS
> Centre de recouvrement / Garp CNCS



La formation

L'enseignement aux niveaux V à III
L'enseignement supérieur (niveaux II à I)
L'enseignement spécialisé
La formation des actifs dans le privé
La formation des actifs dans le public



Ce document de synthèse est issu du travail de collecte et d'analyse réalisé dans le cadre du diagnostic 2008 du Contrat d'Objectifs Emploi Formation Rhône-Alpes.

Parmi les dispositions du Contrat d'Objectifs Emploi Formation Rhône-Alpes figure la création d'un dispositif d'observation de l'emploi et de la formation dans le spectacle vivant et enregistré en région, porté par la NACRe.

Ce travail d'analyse de l'emploi et de la formation a vocation à être diffusé et partagé largement.

La méthode et ses limites

Le champ retenu couvre les secteurs du spectacle vivant, de l'audiovisuel, dans leurs activités de création, de diffusion, de formation et d'enseignement artistique¹.

Même si la méthode retenue est celle que préconise la Commission Permanente pour l'Emploi du Comité National des Professions du Spectacle, il faut rappeler que les critères d'élaboration des données, les fréquences diverses de leurs mises à jour, les définitions variables des métiers ou des caractéristiques des emplois ne permettent pas toujours des totalisations exactes ; de plus, la reconstitution de données régionales nécessite parfois des extrapolations à partir de statistiques nationales. Les superpositions sont donc difficiles, parfois impossibles et les comparaisons peuvent être aléatoires.

Aussi, pour éviter toute interprétation inexacte, le lecteur de cette synthèse doit-il avoir particulièrement à l'esprit que les chiffres bruts présentés ne font qu'approcher la réalité multiforme du secteur.

Nouvelle Agence Culturelle Régionale (NACRe) Rhône-Alpes

50 cours de la République

69100 Villeurbanne

04 72 77 84 30 / www.la-nacre.org / contact@la-nacre.org

Pour plus d'informations

Léo Anselme / l.anselme@la-nacre.org

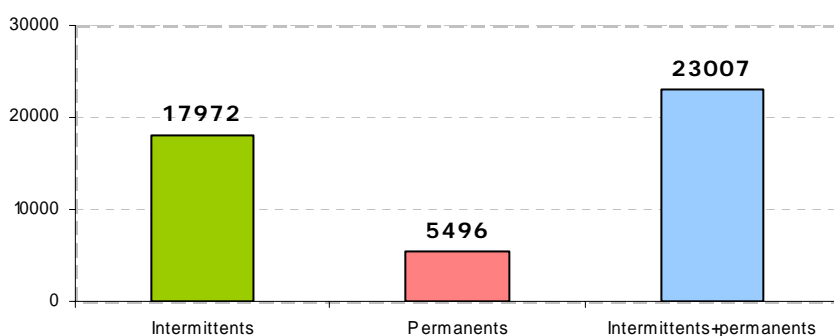
Les actifs du spectacle

Source : la caisse retraite AUDIENS enregistre les salariés ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle. Ils sont enregistrés à l'adresse du siège social de l'entreprise. Ces salariés peuvent être soit permanents, soit intermittents. Les intermittents occasionnels sont comptabilisés (acteurs de complément par exemple) en tant qu'intermittents alors qu'ils ne sont pas bénéficiaires des annexes 8 et 10.

En 2006, AUDIENS décompte 23.007 salariés ayant travaillé comme permanents et/ou intermittents dans une entreprise du spectacle dont le siège social est en Rhône-Alpes. 78,1% des salariés sont intermittents et 23,9% permanents.

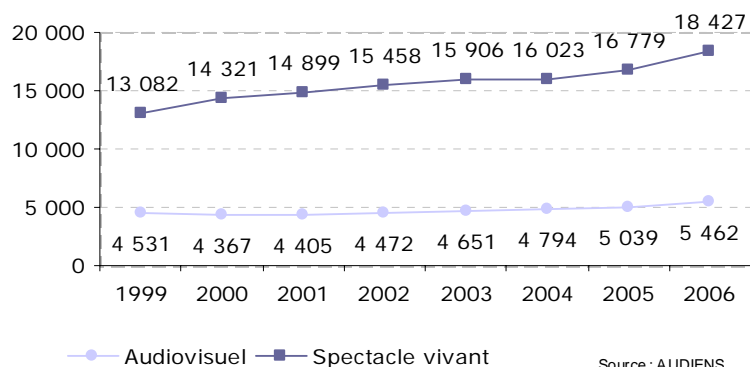
Une partie des salariés a connu les deux régimes en 2006, ce qui explique que le cumul « intermittents » et « permanents » dépasse celui de « intermittents+permanents ».

Nombre de salariés ayant été embauchés comme permanents et/ou intermittents dans une entreprise dont le siège est en Rhône-Alpes en 2006



Source : AUDIENS

Evolution du nombre de salariés d'entreprises dont le siège est en Rhône-Alpes par secteur d'activité entre 1999 et 2006



Source : AUDIENS

Entre 2005 et 2006, une augmentation de 9,5% du nombre de salariés a été constatée dans les deux secteurs du spectacle.

L'évolution est plus appuyée dans le spectacle vivant. Depuis 1999, on note une croissance de 40,9% dans ce secteur, deux fois plus rapide que dans l'audiovisuel.

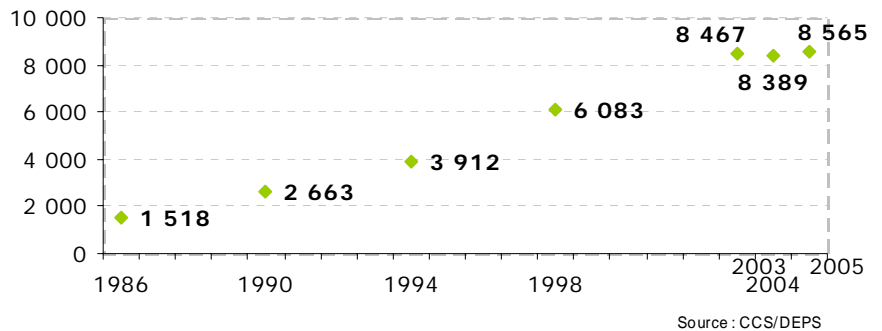
Les intermittents du spectacle

Source : la Caisse des Congés Spectacle (CCS) est une association d'employeurs qui assure le service du congé payé aux artistes et techniciens intermittents du spectacle qui ont travaillé au moins une heure dans le spectacle et qui n'ont pas été occupés de manière continue chez un même employeur au cours des 12 derniers mois, quelle que soit la nature de leurs contrats de travail. Tous ne sont pas indemnisés par les Assédic (aujourd'hui Pôle Emploi) au titre des annexes 8 et 10.

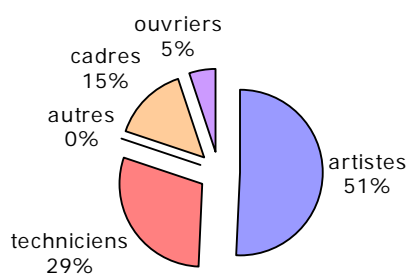
En France, 6,8% des intermittents sont des rhônalpins.

En 2005, la région compte 8.565 intermittents du spectacle. Après une légère baisse entre 2003 et 2004, on constate un redémarrage en 2005 (+2%), plus soutenu qu'au niveau national. Depuis 1986, la croissance est nettement supérieure à la moyenne nationale (coefficient de 5,6 contre 3,3).

Evolution du nombre d'intermittents en Rhône-Alpes entre 1986 et 2005



Répartition du volume annuel de travail selon la profession en Rhône-Alpes en 2005

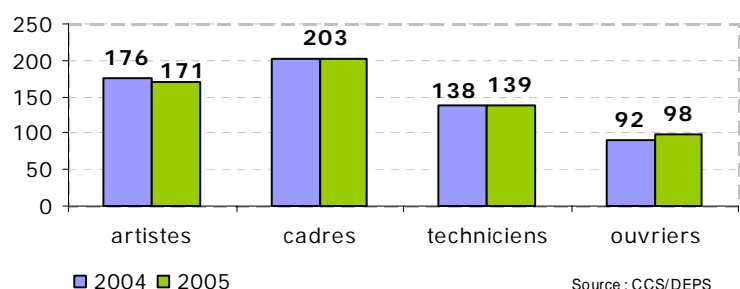


Les artistes représentent la majorité du volume horaire annuel de travail des salariés intermittents, dans une proportion nettement supérieure à la moyenne nationale.

Entre 2004 et 2005, le salaire journalier moyen des artistes s'érode légèrement.

En 2005, le salaire moyen est de 165 euros (163 euros en 2004). Les cadres conservent les salaires les plus élevés.

Salaire journalier moyen en euros des salariés intermittents selon la profession en Rhône-Alpes en 2004 et 2005



Les professionnels du spectacle inscrits à l'ANPE¹

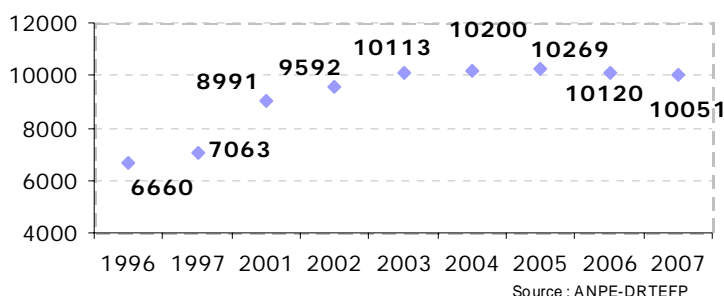
Source : sont comptabilisés ci-dessous tous les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE² (catégorie 1, 2, 3, 7, 8) qu'ils soient indemnisés ou non par un régime. Les intermittents indemnisés (annexe 8 et 10) sont comptabilisés parmi ces demandeurs d'emploi. Rappelons que la catégorisation dans un code ROME se fait sur déclaration du demandeur d'emploi.

Depuis 2004, on observe une certaine stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi dans le secteur du spectacle vivant.

Au 31/12/2007, il est de 10.051.

De 1996 à 2005, on note une évolution moyenne annuelle de près de 4%. Depuis 2006, le nombre de demandeurs d'emploi du spectacle est en légère baisse (-2,1% entre 2005 et 2007).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi du spectacle entre 1996 et 2007



Nombre de demandeurs d'emploi par profession au 31/12/2007

Métiers	Code ROME	Effectif	%
Artistes du spectacle	21211-Artiste dramatique	1494	15%
	21212-Artiste musique/chant	3082	31%
	21213-Artiste de la danse	625	6%
	21214-Artiste cirq/music-hall	364	4%
	21215-Prof mise scene/realisa	490	5%
	21216-Animateur-presentateur	220	2%
	21217-Presentateur de modeles	14	0%
Total Artistes du spectacle		6289	63%
Techniciens du spectacle	21221-Professionnel du son	892	9%
	21222-Professionnel image	455	5%
	21223-Professionnel eclaireage	505	5%
	21224-Prof decor/accessoires	525	5%
	21225-Prof costume/habillage	177	2%
	21226-Prof coiffur/maquillage	107	1%
	21227-Prof montage image/son	208	2%
	21231-Prof produc spectacles	847	8%
	21232-Agt promotion artistes	46	0%
Total Techniciens du spectacle		3762	37%
Total		10051	100%

Source : ANPE - DRTEFP

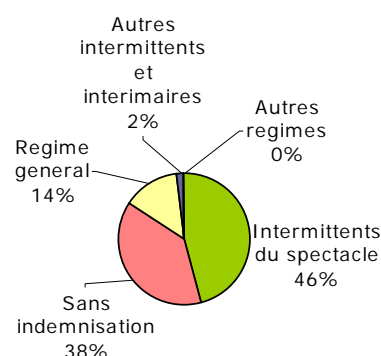
Près des deux tiers des demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE, aujourd'hui Pôle Emploi, sont répertoriés artistes.

Parmi eux, la moitié exerce dans la musique et le chant.

46% des demandeurs d'emploi du spectacle sont inscrits au régime des intermittents, 38% ne sont pas indemnisés et 14% sont inscrits au régime général.

Par comparaison avec les données au 31/12/2006, l'effectif de demandeurs d'emploi du spectacle inscrits au régime des intermittents est en baisse de près de 7% alors que ceux qui ne sont pas indemnisés enregistrent une augmentation de 9%.

Répartition des demandeurs d'emploi par régime d'indemnisation au 31/12/2007



Source : ANPE-DRTEFP

¹ Aujourd'hui Pôle Emploi.

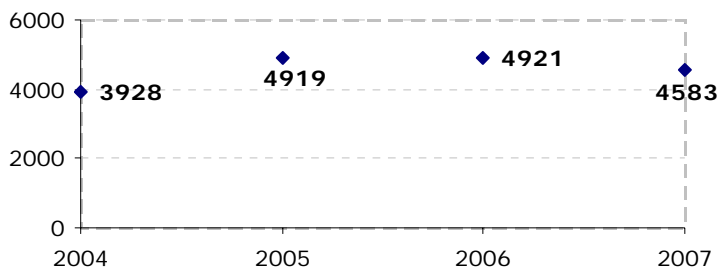
² ibid.

Les intermittents du spectacle, indemnisés au titre des annexes 8 et 10

Source : il s'agit ici des intermittents ayant réuni les conditions nécessaires pour être indemnisés par le régime de l'intermittence au titre des annexes 8 et 10.

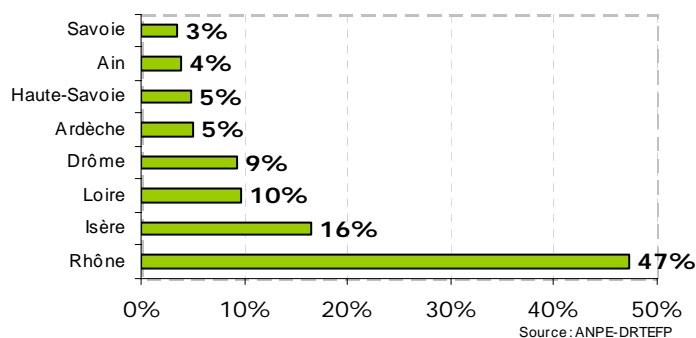
Evolution du nombre d'intermittents du spectacle indemnisés entre 2004 et 2007

Alors que le nombre d'intermittents indemnisés avait fortement augmenté entre 2004 et 2006 (plus de 25%), on note une baisse de près de 7% entre 2006 et 2007.



Source: ANPE-DRTEFP

Répartition départementale des intermittents indemnisés au 31/12/2007



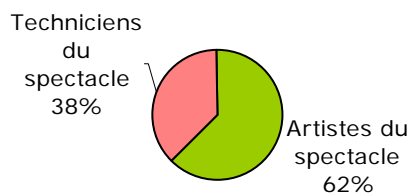
Source: ANPE-DRTEFP

Près de 47% des intermittents indemnisés sont localisés dans le département du Rhône (44% en 2006).

Répartition des intermittents indemnisés par profession au 31/12/2007

62% des intermittents indemnisés sont des artistes du spectacle.

Les métiers les plus représentés sont les artistes du chant et de la musique (27%), les artistes dramatiques (19%) et les professionnels du son (9%).



Source: ANPE-DRTEFP

Les salariés permanents du privé

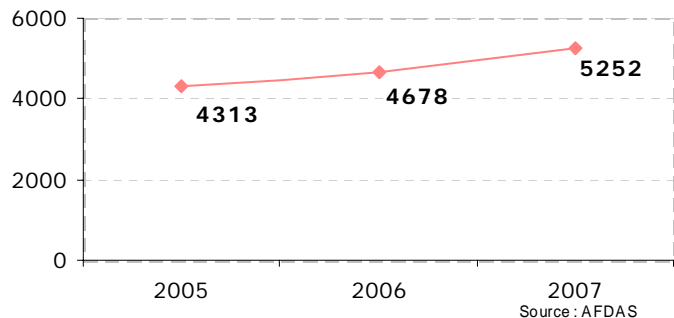
Sources : l'AFDAS, fonds d'assurance formation du secteur de la culture, de la communication et des loisirs, fournit des statistiques basées sur des données déclaratives. L'AFDAS demande aux entreprises d'indiquer, sur les déclarations annuelles, un effectif annuel moyen, ou équivalent temps plein.

La caisse retraite AUDIENS enregistre les salariés ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle. Ces salariés peuvent être soit permanents, soit intermittents. Ils sont enregistrés à l'adresse du siège social de l'entreprise.

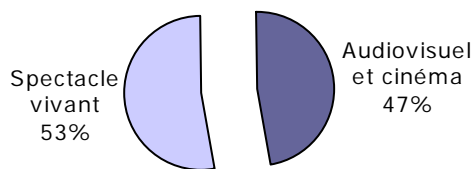
Selon l'AFDAS, le nombre de salariés permanents du privé a augmenté de 21,8% entre 2005 et 2007.

En 2007, l'AFDAS évaluait à 5.252 le nombre de salariés permanents du secteur privé dans le spectacle vivant et enregistré en Rhône-Alpes (soit une progression de 12,3% par rapport à 2006).

Evolution du nombre de salariés permanents du privé entre 2005 et 2007



Répartition du nombre de salariés permanents par secteur en 2007 en Rhône-Alpes

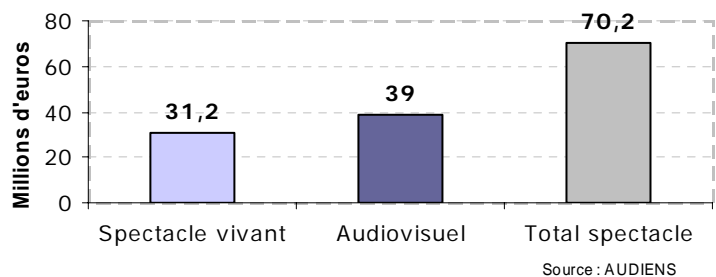


L'écart entre le spectacle vivant et l'audiovisuel s'accroît et s'inverse par rapport à 2006.

53% des salariés permanents (49% en 2006) relèvent du spectacle vivant, 47% de l'audiovisuel et le cinéma (51% en 2006).

En dépit d'effectifs inférieurs, la masse salariale des salariés permanents, qui s'élève au total à 70.249.343 euros, est plus importante dans l'audiovisuel (56%) que dans le spectacle vivant (44%).

Masse salariale (en millions d'euros) des salariés permanents du spectacle par secteur en Rhône-Alpes en 2006



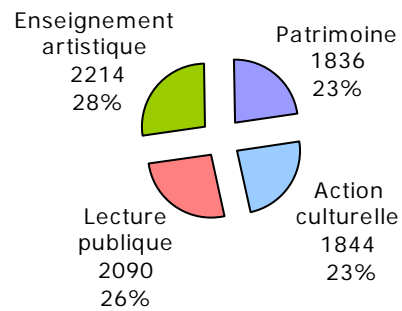
Les salariés permanents du public

Dans le secteur public, en 2006, les salariés de la culture sont près de 8.000.

Près de la moitié pourrait exercer dans le secteur du spectacle. Parmi eux, 55% sont des enseignants artistiques.

Les autres sont des professionnels de l'action culturelle, dont une partie exerçait, à temps partiel ou complet, dans le spectacle.

Répartition des effectifs culture de la fonction publique territoriale en Rhône-Alpes par secteur en 2006



L'activité du spectacle

Les établissements en activité

Source : la source CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) de l'INSEE permet de repérer l'ensemble des établissements, employeurs ou non, du secteur privé et des trois fonctions publiques. Seuls les établissements actifs administrativement sont comptabilisés.

Nombre d'établissements selon le secteur d'activité en Rhône-Alpes en 2006

Selon l'INSEE, le nombre d'établissements du spectacle a baissé par rapport à 2005 (-395 structures). Cette perte est le fait du spectacle vivant (-462), alors que l'audiovisuel progresse (+ 67).

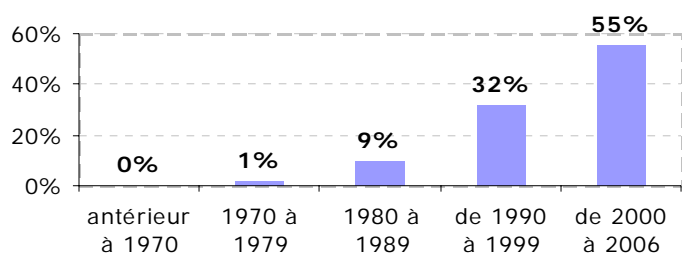
En 2006, le spectacle vivant représentait 80,9 % des établissements contre 19,1% pour le spectacle enregistré.

Le Rhône (33%) et l'Isère (19%) regroupent le plus grand nombre d'établissements.

Secteur	Activité	Nombre d'établissements
Spectacle vivant	Activités artistiques	3267
	Services annexes au spectacle	496
	Activités diverses du spectacle	392
	Gestion de salles de spectacles	253
Audiovisuel	Filière Audiovisuel Cinéma	763
	Activités de radio	159
	Edition d'enregistrements sonores	122
Total	Total	5452

Source : INSEE-CLAP

Nombre d'établissements par date de début d'activité au 31/12/2005



Source : Insee - CLAP

Très peu d'établissements du spectacle ont une réelle ancienneté.

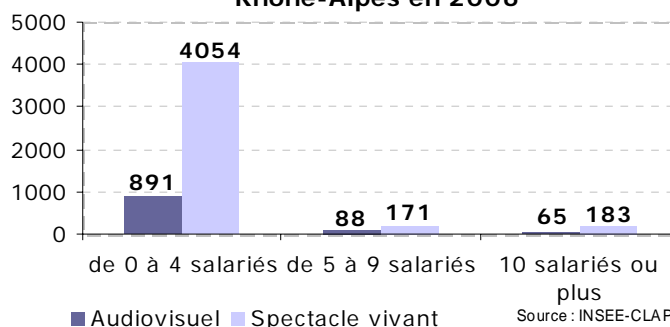
Seuls 10,6% sont antérieurs à 1990.

Plus de la moitié ont été créés durant les années 2000.

Les établissements du spectacle vivant sont composés de 0 à 4 salariés (92%), dans une proportion plus forte que l'audiovisuel (85,3%).

Toutefois, l'écart se réduit par rapport à 2005, l'audiovisuel ayant perdu une vingtaine d'établissements dépassant 4 salariés, alors que les moins de 5 salariés gagnaient 86 unités.

Répartition du nombre d'établissements par secteur d'activité et nombre de salariés en Rhône-Alpes en 2006



Source : INSEE-CLAP

Les établissements employeurs

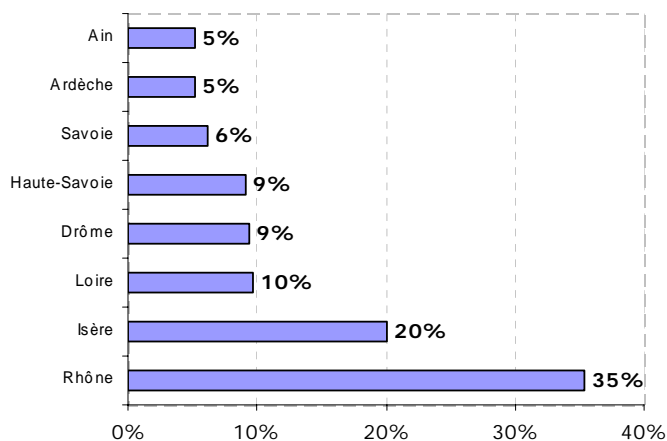
Source : le fichier DADS (Déclaration annuelle des données sociales) de l'INSEE répertorie les établissements qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. Sont exclus du champ des DADS, les agents de l'Etat, les salariés des services domestiques et des activités extraterritoriales, ainsi que les entreprises sans salariés.

Poste : un poste est un couple Etablissement-Salarié. Un salarié ayant travaillé plusieurs fois dans l'année au sein d'un même établissement correspond à un seul poste et ses périodes de travail seront regroupées.

3.175 établissements du spectacle (+157 depuis 2005) ont employé des salariés au cours de l'année 2006, dont près des 4/5 relèvent du spectacle vivant.

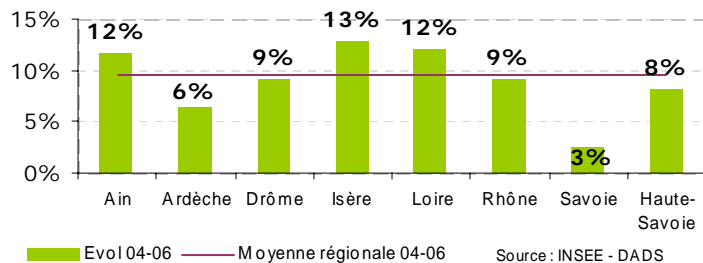
Comme en 2005, 35% sont situés dans le Rhône et 20% dans l'Isère.

Répartition géographique du nombre d'établissements employeurs en Rhône-Alpes en 2006



Source: INSEE - DADS

Evolution par département du nombre d'établissements du spectacle en Rhône-Alpes entre 2004 et 2006



Source: INSEE - DADS

Le nombre d'établissements du spectacle employeurs a augmenté de 9,6% entre 2004 et 2006.

Aucun département n'accuse une baisse durant ces années.

L'Isère, la Loire et l'Ain se montrent les plus dynamiques.

En 2006, environ 55.000 postes ont été comptabilisés en Rhône-Alpes (+6% par rapport à 2005), dont les deux tiers dans le spectacle vivant.

Ces 55.000 postes correspondent à 8.800 temps plein, soit un ETP pour plus de 6 postes. En un an, les activités artistiques ont gagné 289 équivalents temps plein. Toutefois, les effectifs au 31/12 sont en baisse dans tous les secteurs.

Effectifs au 31/12/2006 et nombre de postes en 2006 en Rhône-Alpes

Activité	Effectifs au 31/12/06	Postes au cours de l'année	Postes Equivalent Temps Plein
Activités artistiques	5 452	27 044	3 331
Services annexes aux spectacles	2 154	7 725	914
Gestion de salles de spectacles	3 082	6 233	1 076
Activités diverses du spectacle	387	871	120
Spectacle vivant	11 075	41 873	5 441
Audiovisuel	4 210	13 300	3 377
Total	15 285	55 173	8 818

Source : INSEE - DADS

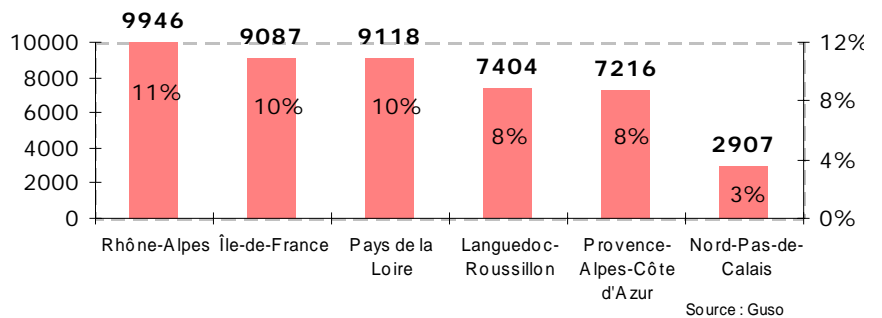
Les employeurs d'intermittents du spectacle (Guso / Garp CNCS)

Source : le Guso (Garp CNCS) est réservé aux groupements d'artistes et aux organisateurs de spectacle dont l'activité principale n'est pas le spectacle qui emploient sous contrat de travail à durée déterminée des artistes ou des techniciens du spectacle qui concourent au spectacle vivant.

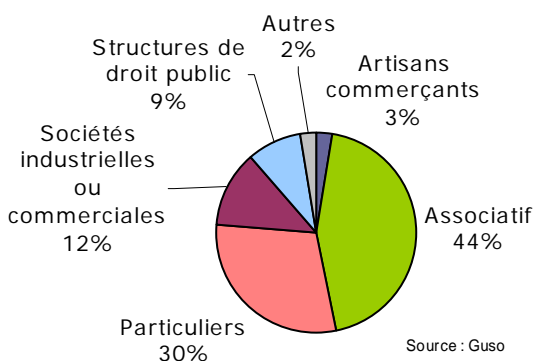
En 2007, Rhône-Alpes est toujours la région avec le plus grand nombre d'employeurs actifs, devant l'Île de France.

9.946 employeurs actifs y ont employé au moins une fois un artiste ou un technicien du spectacle. Les régions présentées ici accusent une baisse par rapport à 2006.

Répartition nationale des adhésions d'employeurs actifs non professionnels du spectacle en nombre et en pourcentage en 2007



Répartition par forme juridique des employeurs actifs en Rhône-Alpes en 2007



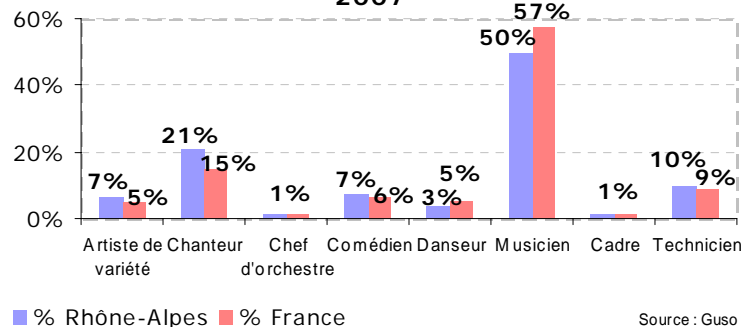
Près de la moitié des employeurs actifs n'ayant pas pour activité principale le spectacle vivant sont des associations (44%).

Les « hôtels, cafés, restaurants » représentent 9,2% des employeurs actifs.

En 2007, 46.402 déclarations ont été enregistrées en Rhône-Alpes, soit 4,7 déclarations par employeur (en légère hausse par rapport à 2006).

50% des déclarations concernent des musiciens. Cette part est inférieure à la moyenne nationale (57%). Les musiciens sont suivis des chanteurs (21%) et des techniciens (10%), deux catégories dont la proportion augmente par rapport à 2006.

Répartition par emploi occupé du nombre de déclarations en Rhône-Alpes et en France en 2007



Les employeurs d'intermittents du spectacle (Centre de recouvrement / Garp CNCS)

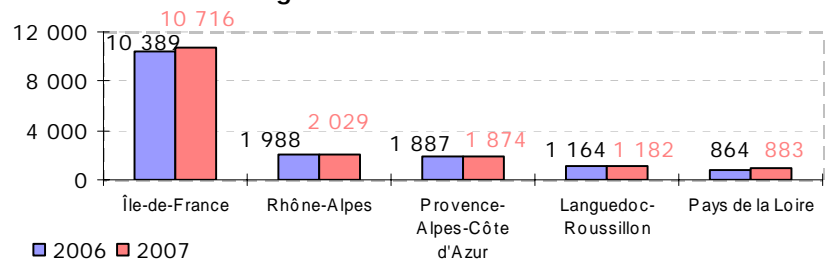
Source : les employeurs du secteur privé ou public du spectacle (spectacle enregistré ou entreprises dont l'objet ou l'activité principale est le spectacle), qui emploient, à durée déterminée, des intermittents du cinéma, de l'audiovisuel, de la diffusion TV, radio ou du spectacle sont tenus de s'affilier et de verser les contributions d'assurance chômage au Centre de Recouvrement (Garp CNCS) d'Annecy. Le centre de Recouvrement (Garp CNCS) recouvre également les contributions des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle mais qui ont conclu un contrat de travail à durée déterminée avec un artiste pour une prestation de spectacle enregistré.

Avec plus de 2.000 employeurs actifs du spectacle en 2007, la région Rhône-Alpes se place au deuxième rang (8,3%), devant la région PACA (7,6%) mais loin derrière l'Île-de-France (43,6%).

Entre 2006 et 2007, les régions Île-de-France, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Pays-de-Loire voient leur effectif augmenter (respectivement +3,1%, +2,1%, +1,5%, +2,2%).

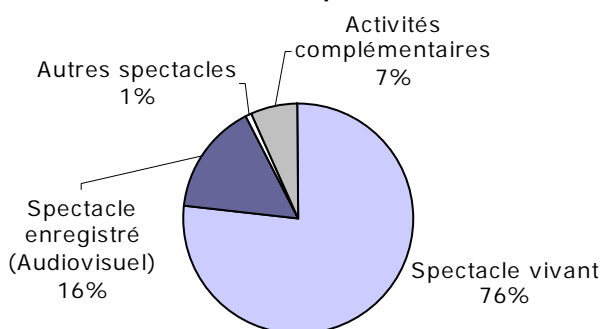
Seule la région PACA enregistre une baisse (-0,7%).

Répartition des employeurs actifs du spectacle par région en 2006 et en 2007



Source : Centre de Recouvrement

Répartition par secteur d'activité des employeurs actifs du spectacle en Rhône-Alpes en 2007



Source : Centre de Recouvrement

76% des employeurs (habituels ou occasionnels) dépendent du spectacle vivant et 16% de l'audiovisuel.

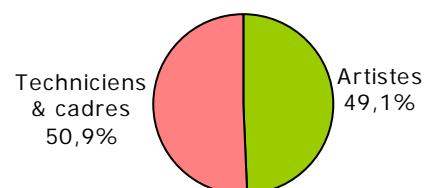
Cependant, la masse salariale de ce dernier secteur représente 28% de l'ensemble (contre 69% pour le spectacle vivant).

En 2007, 236.653 déclarations ont été comptabilisées en Rhône-Alpes (+6% par rapport à 2006). On observe un écart de moins de 2 points entre les déclarations concernant les artistes et celles concernant les cadres et techniciens.

En ce qui concerne les techniciens et cadres, 59% sont des métiers communs à différents secteurs, 16% sont du secteur cinéma et de la télévision et 16% sont spécifiques au spectacle vivant.

39% des artistes sont des musiciens, 20% des comédiens ou des artistes de variétés.

Répartition des déclarations faites par les employeurs professionnels par emploi occupé en Rhône-Alpes en 2007



Source : Centre de Recouvrement

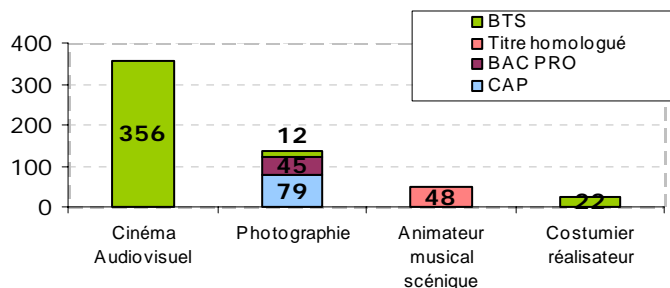
La formation

L'enseignement aux niveaux V à III

Plus de 560 jeunes sont inscrits dans des formations professionnelles allant du CAP au BEP en 2007-2008 (-3,6% par rapport à l'année précédente).

L'apprentissage reste, cette année encore, très marginal et seulement présent au niveau V de formation (27 élèves en CAP photographe) et au niveau IV (48 jeunes en titre homologué Animateur musical scénique).

Formation professionnelle initiale du niveau V au niveau III



Source : Base Centrale de pilotage - Ministère de l'Education nationale

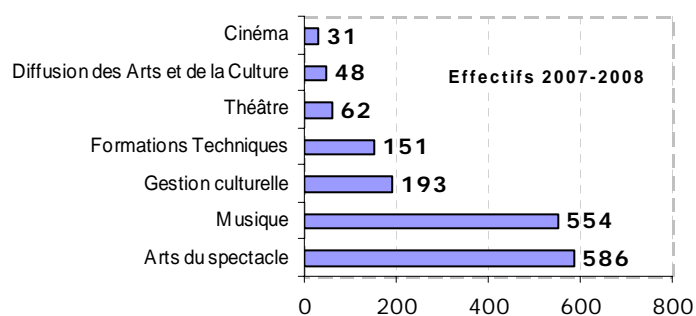
L'enseignement supérieur (niveaux II à I)

Environ 1600 étudiants sont recensés dans les filières universitaires en lien direct ou logique avec les métiers du spectacle.

Ces filières ont des effectifs en baisse (-10,5% par rapport à 2006-2007) ; elles comptent 62% de niveau licence, et les deux secteurs les plus développés restent « arts du spectacle » (-17% en un an) et « musique » (-10%) avec 36% et 34% des étudiants.

Toutefois, ces deux filières ont perdu respectivement 285 et 125 étudiants en 4 ans.

Filières universitaires en lien avec les métiers du spectacle

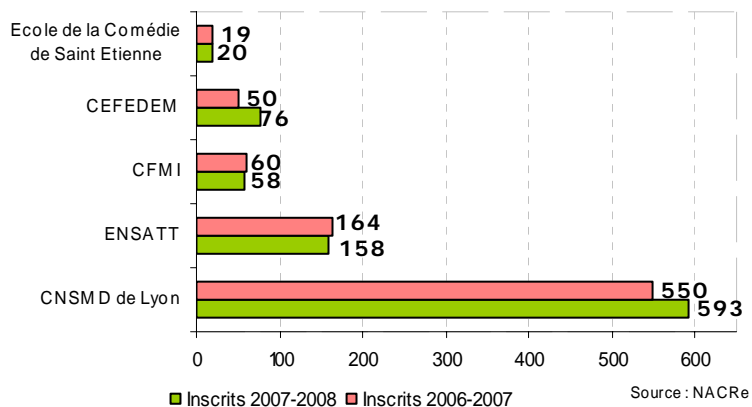


Source : Base Centrale de pilotage - Ministère de l'Education nationale

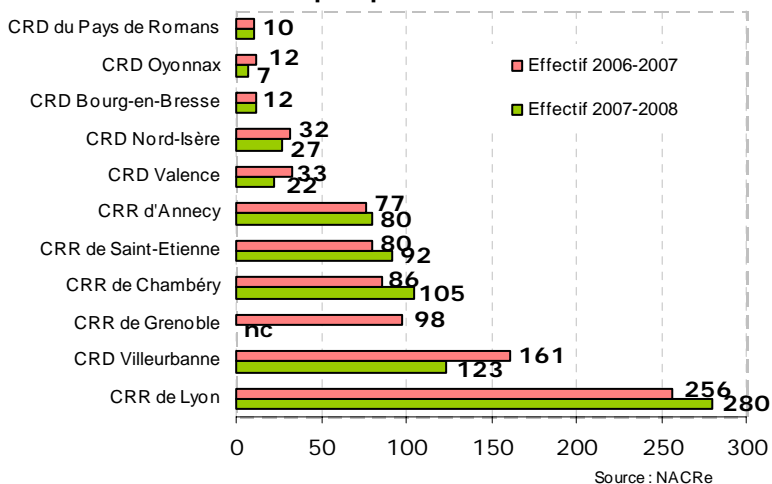
L'enseignement spécialisé

Plus de 900 étudiants sont engagés en 2007-2008 dans les filières proposées par les établissements supérieurs d'enseignement artistique, soit une augmentation de 7,4% par rapport à 2006-2007, due au CEFEDDEM et au CNSMD.

Elèves engagés dans les filières proposées par les établissements d'enseignement supérieur artistique



Elèves engagés dans les filières pré-professionnalisantes



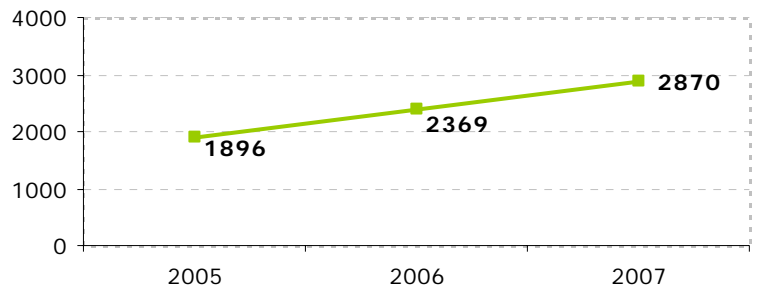
Durant l'année scolaire 2007-2008, deux établissements ont accueilli plus de 100 élèves : CRR de Lyon (280) et CRD de Villeurbanne (123).

Le premier établissement a vu son effectif augmenter de 9% alors que le deuxième a enregistré une baisse de 24%.

La formation des actifs dans le privé

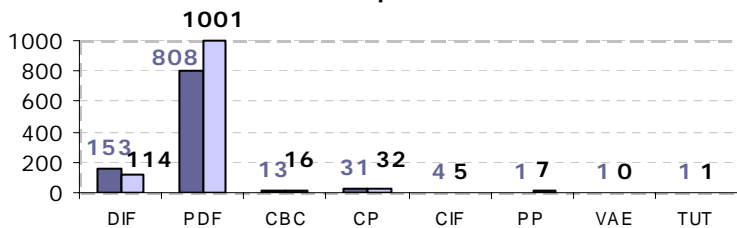
En 2007, l'AFDAS comptabilise en Rhône-Alpes 2.870 personnes ayant suivi une formation. 33% des stagiaires sont des salariés intermittents du spectacle et 67% sont des permanents. Les permanents renforcent leur position de 3 points par rapport à 2006. Depuis 2005, le nombre de personnes ayant suivi une formation est en augmentation constante (+51%).

Evolution du nombre de personnes ayant suivi une formation en Rhône-Alpes de 2005 à 2007



Source : AFDAS

Nombre de dispositifs de financement utilisés par les stagiaires salariés permanents de l'audiovisuel et du spectacle vivant en 2007



■ Audiovisuel et cinéma ■ Spectacle vivant

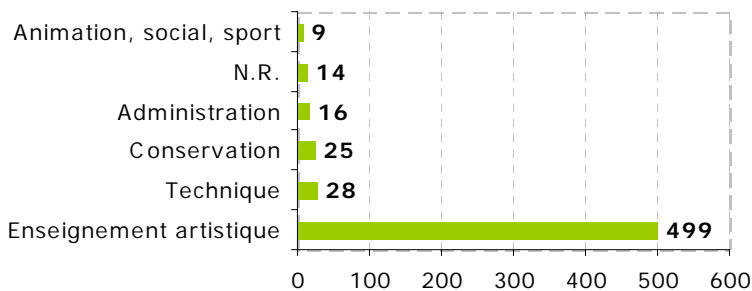
Source : AFDAS

Le Plan de Formation est dominant dans les deux secteurs (80% dans l'audiovisuel et 85% dans le spectacle vivant).

On note que le DIF a été plus utilisé dans le secteur de l'audiovisuel (15% contre 10%).

La formation des actifs dans le public

Répartition des stagiaires de la fonction publique territoriale par secteur en Rhône-Alpes en 2006



Source : CNFPT Lyon et Grenoble

591 agents de la fonction publique territoriale, essentiellement de catégorie B, ont suivi une formation (initiale 38% ou continue 62%) liée à "l'enseignement artistique" ou à "la programmation et techniques du spectacle vivant" en Rhône-Alpes en 2006. 89% relèvent du secteur de l'enseignement artistique.

Glossaire

- AFDAS : Fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs.
- AUDIENS : Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle.
- CCS : Caisse des Congés Spectacles.
- CEFEDM : Centre de Formation des Enseignants de Musique (Ministère de la culture).
- CFMI : Centre de Formation des Musiciens Intervenants (Ministère de l'Education nationale).
- CLAP : Connaissance Locale de l'Appareil Production (INSEE).
- CNFPT et FPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
- CNSMD : Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (Ministère de la culture).
- CRR et CRD : Conservatoire à Rayonnement Régional (ex-CNR) et Conservatoire à Rayonnement Départemental (ex-ENM).
- DADS : Déclarations Annuelles des Données Sociales.
- DEPS : Département des Etudes, de la Prospective et de la Statistique du Ministère de la culture.
- DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- DRTEFP : Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- ENSATT : Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (Ministère de l'Education nationale).
- Garp CNCS : Groupement des Assédic de la Région Parisienne Centre National Cinéma Spectacle (regroupe le Guso et le Centre de Recouvrement).
- NAF : Nomenclature d'Activités Française, code lié à l'activité principale de l'entreprise.
- PRAO : Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation.

Document réalisé par la mission d'observation de l'emploi et de la formation du spectacle vivant et enregistré de la NACRe dans le cadre du Contrat d'Objectifs Emploi-Formation Rhône-Alpes (2007-2011) : démarche contractuelle entre la Région Rhône-Alpes, l'Etat et les partenaires sociaux autour de trois grands objectifs : l'observation, l'orientation et la documentation ; la sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de l'emploi ; la structuration de l'offre de formation.

> Document téléchargeable sur www.la-nacre.org et www.prao.org

Sous le suivi des membres du comité technique du COEF Rhône-Alpes

Etat

Patrick Arnould (SGAR)
Christine Jakse (DRTEFP/SEPES)
Pierre Sigaud (DRAC)
Caroline Covo-Poulard (Pôle Emploi)

Région Rhône-Alpes

Isabelle Chardonner, Michel Rotterdam (service Culture)
Chantal Bunel-Delarche, Christophe Nicolas (service Formation)

Commissions Paritaires Nationales

Carole Zavadski (CPNEF Spectacle Vivant)
Dominique Trocnet (CPNEF Audiovisuel)

Autres structures

Jean-Claude Alérini (Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation), Réjane Deschamps (AFDAS), Jean-Claude Lartigot (NACRe), Isabelle Faure (NACRe)

